

# Gardiennage d'enfants

## Directives destinées aux parents

Choisir un(e) gardien(ne) pour votre enfant est l'une des plus importantes décisions que vous aurez à prendre en tant que parent.

La Loi sur les services à l'enfance et à la famille stipule que les enfants âgés de moins de 10 ans ne devaient pas être laissés seuls. Les parents ont l'obligation légale de s'assurer que leurs enfants âgés de moins de 10 ans sont en sécurité. Les bébés et les jeunes enfants doivent être surveillés en tout temps. Même les enfants âgés de huit et de neuf ans ne peuvent être laissés seuls pendant une période prolongée. Il incombe aux parents de toujours préparer leurs enfants aux urgences et de savoir dans quelle mesure l'enfant est mature et fiable dans toutes les situations possibles lorsqu'il est laissé seul.

Même après l'âge de 10 ans, les parents ont la responsabilité juridique de bien s'organiser pour superviser leur enfant jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 16 ans. On compte ainsi aider les parents à prendre d'importantes décisions au sujet de la

sécurité et du bien-être de leurs enfants. Les parents doivent se rappeler que l'âge de l'enfant ne reflète pas forcément son niveau de maturité ou de responsabilité. Certains enfants de 10 ans sont capables de prendre soin d'eux-mêmes pendant quelques heures. D'autres en sont incapables.

Les parents doivent décider le moment où un enfant est prêt à être laissé seul et pendant combien de temps.

Lorsqu'un parent détermine qu'un enfant a besoin de supervision, il lui faut déterminer quelle personne est capable d'en assumer la responsabilité. Les parents pensent fréquemment que les enfants plus âgés peuvent garder les plus jeunes, et ils se questionnent sur la manière de déterminer la personne qui conviendra à un enfant en particulier.

Il est important de se rappeler que chaque enfant est différent. Une loi ne peut prédire le moment exact où votre enfant de 10 ans ou plus peut être laissé seul et similairement, aucune loi ne peut



prédire l'âge auquel un enfant de plus de 10 ans peut commencer à garder d'autres enfants. Il vous incombe de choisir une personne capable de gérer les besoins spécifiques de votre enfant pendant votre absence.

Les parents doivent utiliser leur jugement pour déterminer le moment où un enfant plus âgé est capable de prendre soin d'enfants plus jeunes. Vous vous occupez de votre enfant chaque jour et êtes donc la personne toute indiquée pour décider qui convient le mieux pour prendre soin de ses besoins spécifiques.

Lors du choix d'un(e) gardien(ne) d'enfants, il faut prendre en considération un grand nombre de facteurs. La maturité d'une personne, ses aptitudes, sa fiabilité, ses antécédents et ses compétences en matière de résolution de problème doivent être pris en considération.

### Questions à vous poser

L'enfant plus âgé fait-il preuve d'un bon jugement et a-t-il de l'expérience pour résoudre les problèmes sans l'aide des parents? Saurait-il quoi faire en cas d'inondation ou d'incendie ou encore si un enfant plus jeune était victime d'un accident ou subissait des blessures?

L'enfant plus âgé ou l'adulte a-t-il des problèmes émotifs ou comportementaux ou encore des problèmes avec l'alcool ou la drogue qui interféreraient avec sa capacité d'agir de manière responsable?

Votre propre enfant a-t-il des problèmes émotifs ou comportementaux qui feraient en sorte qu'il soit difficile à garder? Qu'est-ce que ressent votre enfant à la perspective d'être laissé seul avec ce(cette) gardien(ne)? Y a-t-il des chances qu'il soit effrayé ou perturbé?

Pendant combien de temps les services du(de la) gardien(ne) seront-ils nécessaires? Une plus longue durée signifie que le(la) gardien(ne) sera responsable d'un plus grand nombre de tâches qui exigent un niveau de maturité et de connaissance plus élevé.

Quel est l'âge de l'enfant à faire garder? Un enfant de 12 ans peut ne pas être un bon choix pour garder un nourrisson ou un petit enfant, mais il peut être approprié pour lui de superviser un enfant de sept ou huit ans après l'école.

### Vos responsabilités

Vous devez veiller à transmettre les numéros de téléphone ou les procédures en cas d'urgence au(à la) gardien(ne). Informez votre gardien(ne) au sujet d'allergies que votre enfant pourrait avoir ou de tout autre

état de santé ou condition physique.

Lorsque votre enfant est à la maison avec un enfant plus âgé qui le garde, ce dernier doit disposer d'un moyen fiable et sûr de vous rejoindre. Vous devez être disponible ou vous organiser rapidement pour avoir un autre adulte responsable pouvant vous aider en cas d'urgence.

Vous devrez transmettre à votre gardien(ne) les règles de votre foyer et celles qui concernent votre enfant. Par exemple, le(la) gardien(ne) ou votre enfant peuvent-ils recevoir des amis à la maison? Comment le(la) gardien(ne) devrait-il(elle) répondre aux personnes qui appellent chez vous ou qui se présentent à la porte?

Vous devriez rechercher des gardiens(ennens) qui ont suivi un cours de gardiennage d'enfants tels que ceux offerts par Ambulance Saint-Jean ou la Croix-Rouge. Ces cours sont disponibles pour les enfants dès qu'ils ont 11 ans.

Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent être engagés pour garder des enfants pendant les heures de classe à moins d'avoir une permission écrite de la commission scolaire locale.

